

MAG CHENÔVE

AVEC VOUS

INFORMATIONS MUNICIPALES



DOSSIER

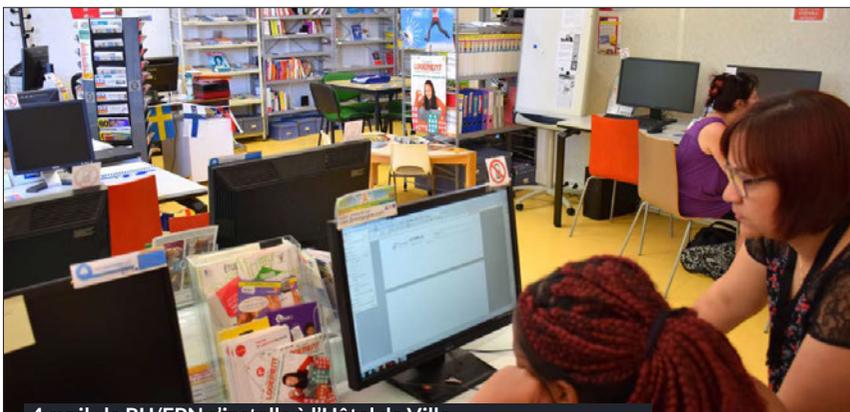
La vie associative

JUIN - JUILLET - AOÛT 2018

ville-chenove.fr



4 avril : remise du prix des Bacheliers



4 avril : le PIJ/EPN s'installe à l'Hôtel de Ville



28 avril : chantier citoyen pour le nettoyage du plateau



18 mai : campagne de sensibilisation, un tram pèse 30 rhinos !



15 juin : le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires rend visite aux orchestres à l'école de Chenôve

4 > 12

Chenôve a encore et toujours la main verte
Coin nature En Saint Jacques
Ça bouge au Mail
Repas des aînés / Semaine Bleue
Forum de l'emploi
Participation citoyenne en actes

13 > 17

Dossier :

LA VIE ASSOCIATIVE À CHENÔVE

18 > 21

Éducation, l'offre du mercredi
Saison culturelle #5
Patrimoine à Chenôve
Fête de la Pressée
Fête de la République

22 > 23

Tribunes de libre expression

24 > 27

Quoi de neuf à la bibliothèque ?

AGENDAS

Manifestations culturelles, sportives,
commémoratives

Réunions, visites de quartiers
et permanences des élus

Vous ne recevez pas le MAG de Chenôve ?

La municipalité de Chenôve porte une attention toute particulière à la distribution du magazine municipal. Ce support d'informations est destiné à tous les habitants.

Si vous ou l'un de vos voisins ne recevez pas le mag, nous vous remercions de bien vouloir nous le signaler :

Par mail contact@ville-chenove.fr

Par téléphone 03 80 51 55 00

L'autocollant « Stop pub » sur votre boîte aux lettres ne vous empêche pas de recevoir votre mag de Chenôve.

MAG-CHENÔVE AVEC VOUS MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

2, place Pierre Meunier - B.P. 130 - 21303 Chenôve Cedex
Tél. : 03 80 51 55 00 • Fax : 03 80 51 55 01
mag@ville-chenove.fr • www.ville-chenove.fr

Directeur de la publication : Thierry Falconnet • Direction éditoriale : Justine Lagrange • Rédaction : Emilie Billot, Ouafae Bourakkadi, Eric Kragbé, Justine Lagrange • Infographie : service communication • Crédits photos : Ville de Chenôve, Jonas Jacquet • Impression : VIDONNE - 4, rue de la Petite Fin, 21121 Fontaine-Lès-Dijon • Distribution : Adrexo • Dépôt légal à parution • Tirage : 7500 exemplaires.



40 ANS DE POLITIQUE DE LA VILLE À CHENÔVE

Madame, Monsieur,

Le 21 septembre prochain, à l'occasion de la deuxième édition de la fête de la République, vous allez être appelés à choisir votre Marianne, notre Marianne, la Marianne chenevelière. Cette action, destinée à nous rassembler autour de la représentation féminine de notre nation républicaine, a été récemment retenue par l'État. Avec l'attribution du label « 40 ans de politique de la Ville, inventons les territoires de demain », nos efforts et notre engagement pour donner une image positive de Chenôve sont à nouveau reconnus.

Chenôve aura connu depuis 40 ans tous les dispositifs liés à la Politique de la Ville. Certes, beaucoup a déjà été fait sur notre territoire pour affronter les difficultés économiques et sociales rencontrées par bon nombre de nos concitoyens : réseaux d'éducation prioritaires, renouvellement urbain, arrivée du tramway au cœur du quartier du Mail, dotations d'investissement supplémentaires, mesures d'insertion et d'accompagnement pour un retour vers l'emploi, plan d'équipement numérique des écoles... Mais beaucoup reste encore à faire ! Et la seule volonté des élus, des habitants eux-mêmes, ne suffira pas !

Je me suis exprimé fortement, en votre nom, pour regretter l'abandon du plan Borloo par le Président de la République. Dans un contexte de plus en plus contraint sur le plan budgétaire, nous avons besoin du soutien de l'Etat pour continuer de vous offrir les meilleures conditions d'accès à l'éducation, à la culture, au sport, au logement, à la tranquillité publique... Oui, la politique de la Ville, depuis 40 ans, n'a pas été parfaite ! Oui, elle n'a pas réglé tous les problèmes ! Oui, 51% des demandeurs d'emploi recensés à Chenôve sont issus du quartier prioritaire ! Oui, l'échec scolaire à Chenôve est encore trop important ! Oui, les actes d'incivilités et de délinquance sont encore trop nombreux ! Mais on n'a pas le droit de dire que tout ce qui a déjà été fait n'a servi à rien ! En tout cas, ce n'est pas en privant l'action publique de moyens qu'on améliorera les choses !

Notre ville regorge de projets, de talents et d'innovations. En proximité avec vous, en vous associant aux grandes décisions qui touchent à votre cadre de vie, nous continuerons de porter l'ambition d'Égalité et de Fraternité à Chenôve. Pour réconcilier l'ensemble de notre population avec la République ! Pour que vive Marianne à Chenôve !

Thierry FALCONNET
Maire de Chenôve
Vice-président de Dijon métropole

Une tradition : Chenôve a encore et toujours la main verte

Depuis de nombreuses années, et dans le cadre des villes et villages fleuris, la municipalité organise tous les ans le concours des balcons et jardins fleuris afin de récompenser les actions menées par les Cheneveliers en faveur de l'embellissement des maisons d'habitation, des balcons et des terrasses. Autant d'initiatives habitantes qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie de la ville.



Une nouveauté cette année, fini le temps des inscriptions préalables au concours puisqu'un jury composé d'élus et de professionnels a sillonné la ville durant l'été avec un seul objectif : sélectionner les jardins, balcons et terrasses fleuris méritant d'être récompensés pour leur participation à l'effort collectif d'embellissement de notre ville.

Lors d'une cérémonie organisée cette année aux serres municipales, le concours des balcons et jardins fleuris a dévoilé son palmarès le 4 mai dernier. Sous l'égide de Thierry Falconnet, Maire de Chenôve, entouré d'élus municipaux et des représentants des bailleurs sociaux venus également reconnaître l'engagement de leurs locataires respectifs pour le fleurissement de leur habitation, la remise des récompenses a eu lieu dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Avant de procéder à la remise des prix, Thierry Falconnet a félicité tous les participants. « C'est grâce à votre participation active que chaque année la Ville est récompensée au concours régional des "Villes et Villages Fleuris" ».

Tous les participants ont reçu un diplôme d'encouragement et une coupe fleurie réalisée par les agents du service des espaces verts.

LAURÉATS DU CONCOURS DES BALCONS ET JARDINS FLEURIS 2018

- 1^{er} prix ex aequo :** Monsieur et Madame Serge VANOLI et Monsieur et Madame Victor MORETTO
- 2^{ème} prix :** Monsieur et Madame Jacques BERTHOT
- 3^{ème} prix :** La copropriété SACOOP Chenôve représentée par le président du syndic, Monsieur Patrick MILLAND

Tous les lauréats s'accordent à dire que la reconnaissance de leur travail, par la ville de Chenôve, pour embellir les extérieurs de leur habitation, leur fait plaisir et leur donne l'envie de continuer. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition du concours des balcons et jardins fleuris.



« Nous avons mis à l'honneur la créativité de celles et ceux dont les compositions contribuent à embellir les quartiers de Chenôve. Soyons plus nombreux l'an prochain. Fleurissons notre ville ! »

Ludovic RAILLARD
adjoint au Maire délégué aux travaux, à la vie des quartiers, à la propreté et aux marchés





Un coin de nature En Saint Jacques

Un petit jardin pour apprendre et grandir....

Les élèves de moyenne et grande section de la maternelle En Saint Jacques nous font découvrir leur joli coin de nature.

Situé à l'intérieur de l'école maternelle En Saint Jacques, ce petit jardin est dédié à la nature sous toutes ses formes : jardin pédagogique, gîtes à insectes, nichoirs à oiseaux, potager, bacs à composte...

Ce coin de verdure permet aux enfants, une appropriation douce de la nature. Ils ont pu, avec leurs parents, apprendre à planter des arbustes qui formeront plus tard des haies, abris naturel pour une multitude de petits animaux. Ces mêmes petits animaux participant au maintien de la biodiversité en ville.

En réintroduisant en milieu urbain des lieux de nature et en favorisant la prise de conscience écologique dès le plus jeune âge, ce petit jardin est un outil

ludique pour nos enfants leur permettant de prendre conscience de la présence de nature en ville.

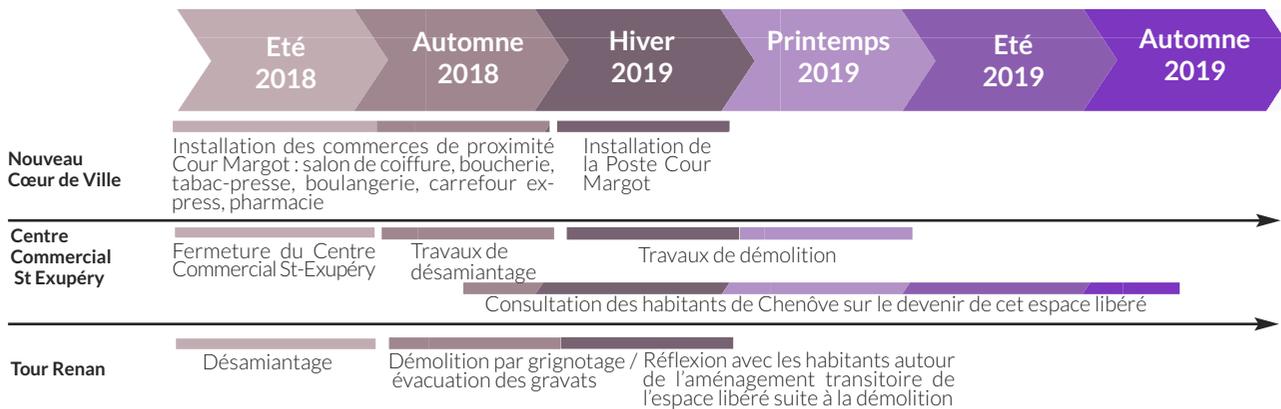
La conception, la mise en place et la gestion de cet espace offre de multiples supports pédagogiques adaptés aux plus jeunes. Il permet aux tous petits, par exemple, d'observer, de découvrir et de comprendre les saisons. Ce coin de nature a été conçu comme un chantier collaboratif où, pendant plus d'un an, élèves, enseignants, parents, jeunes du quartier suivis par l'Acodège ont pu co-construire ce projet avec l'aide de l'association Pirouette Cacahuète et des espaces verts de la Ville de Chenôve.

Un joli coin de nature est né offrant à nos enfants, futurs citoyens éclairés, sur la question, un lieu pour les sensibiliser au respect de leur environnement.



Ça bouge au Mail

Dans les prochaines semaines, Chenôve va connaître d'importants travaux qui s'inscrivent dans la continuité du renouvellement urbain engagé sur le quartier du Mail. Ces transformations s'intègrent dans une vision globale pour Chenôve, le sud dijonnais et plus largement Dijon métropole. Les habitants, déjà consultés sur des projets à venir comme les Vergers du Sud, le seront à nouveau dans les prochains mois afin de définir ensemble le Chenôve de demain.



TOUR RENAN - CLAP DE FIN

La Tour Renan N°12 appartenant à Orvitis va être déconstruite par grignotage. Ce mode de démolition pour un immeuble aussi haut n'est pas si courant. La machine capable de s'attaquer à une tour de 50 mètres en la grignotant devrait commencer son travail de démolition début décembre 2018. Mais avant cela, plusieurs étapes sont nécessaires. La mise en sécurité du chantier commence dès le début de l'été puis les travaux de désamiantage et de curage du bâtiment consistant à retirer l'ensemble des menuiseries bois, plinthes, portes dureront jusqu'en décembre.

Une réunion d'information à destination des habitants les plus proches a eu lieu le 18 juin dernier et des tracts d'information seront déposés régulièrement dans les boîtes aux lettres des riverains pour informer de l'état d'avancement du chantier.



Orvitis 7 boulevard Voltaire • 21000 Dijon
0 810 021 000 (0,06€/mn + prix d'un appel)

RÉUNION PUBLIQUE PROJETS URBAINS 2 OCTOBRE 2018 À 19H AU CÈDRE

Travaux réalisés, en cours, à prévoir, projets d'aménagement, Vergers du Sud, citoyens de Chenôve de tous les quartiers, nous vous invitons à participer à la réunion publique sur les projets urbains. Curieux, préoccupés, impliqués, concernés par l'avenir de votre commune, venez nous rejoindre pour évoquer ensemble les projets de votre ville.



DE SAINT-EXUPÉRY À COUR MARGOT

Nous en parlions dans notre édition précédente, les commerçants du Centre Commercial Saint-Exupéry qui ont choisi de s'implanter en rez-de-chaussée de la résidence Cour Margot, dans le nouveau cœur de ville, vont ouvrir leurs nouveaux commerces pendant l'été et à la rentrée de septembre.

Mi-juillet, le Centre Commercial Saint-Exupéry fermera définitivement ses portes. Pendant cette période de transition, la pharmacie, l'Ecomarket, le tabac-presse et la boulangerie resteront ouverts.

Les travaux de désamiantage puis la démolition du Centre Saint-Exupéry s'échelonneront de l'automne au printemps prochain.

DÉBUT DES DÉMÉNAGEMENTS DES SERVICES MUNICIPAUX

L'ACCUEIL LIBERTÉ, lieu repère pour les 9 / 13 ans bouge.

Situé jusqu'alors sous la galerie du Centre Commercial Saint-Exupéry, il ouvre ses portes dans un nouvel espace situé au 11 bis rue Armand Thibaut. Au pied de la station de tram « Chenôve centre », à proximité directe de l'Hôtel de Ville, du Cèdre, du Tremplin et des nouveaux commerces de proximité Cour Margot, les jeunes devraient adopter rapidement ce nouvel espace dédié.

Tel 03 80 51 55 35

LA MAISON DU PROJET déménage début septembre pour vous accueillir dans des nouveaux locaux situés en rez-de-chaussée du bâtiment Lamartine, le long du Parc urbain.

Durant l'été, vous pouvez vous rendre à la Maison du projet mais sur rendez-vous uniquement.

Tel 03 80 51 56 10 • maisonduprojet@ville-chenove.fr



PLACE LIMBURGERHOF, PARKING PRINCIPAL DU MARCHÉ

Chaque dimanche, près de 200 places de stationnement signalisées et gratuites sont mises à la disposition des visiteurs. La place Limburgerhof est réquisitionnée comme parking principal de stationnement du marché du dimanche. En conséquence, les vides greniers et manifestations organisés jusque là ne pourront plus avoir lieu sur cet espace.

L'esplanade du Chapitre pourra être mise à disposition par la Ville pour les associations qui en feront la demande.

Maison de la Vie Associative • 7 rue de Longvic
Tel 03 80 51 56 37

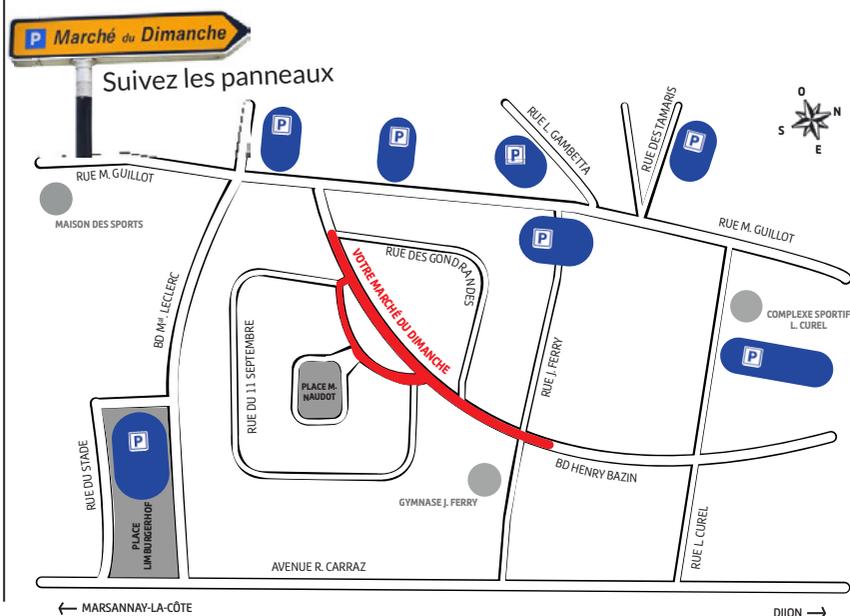
LE MARCHÉ DU DIMANCHE SE DÉLOCALISE EN RAISON DES TRAVAUX - A PARTIR DU 9 SEPTEMBRE

La démolition du Centre Commercial Saint-Exupéry et la déconstruction de la tour Renan N°12 occasionnent une relocalisation du marché du dimanche. Plusieurs scénarios ont été étudiés mais c'est finalement le quartier Bazin qui a été retenu pour accueillir temporairement ce marché. Plusieurs raisons ont conduit à ce choix :

- Une configuration du marché simple et condensée sur une voie principale, boulevard Bazin, permettant aux commerçants de s'installer de part et d'autre et aux clients de flâner sans perdre de temps.
- Des places - Bazin et Naudot - offrant aux visiteurs des lieux de repos, d'échanges et de convivialité.
- Un espace accueillant déjà un marché le mercredi matin et donc équipé de sanitaires et d'eau.

Une attention toute particulière a été portée à l'offre de stationnement à proximité directe du marché ainsi qu'à des cheminements piétons signalisés et la mise en place de bancs béton permettant aux aînés qui souhaitent se rendre sur ce marché à pied d'avoir des zones de repos.

À compter du dimanche 9 septembre, le marché du dimanche prendra ses nouveaux quartiers boulevard Bazin. L'occasion de fêter cette nouvelle implantation et d'inviter tous ceux qui le souhaitent à partager un café de 9h à 11h.



CONSULTATION SUR L'AVENIR DU QUARTIER DU MAIL

2016, 2017, 2018 auront été marquées par la consultation de la population. Bureaux de vote, Points d'Apport Volontaire à verre, semaine d'école sont autant de sujets pour lesquels le maire et son équipe municipale ont souhaité s'adresser aux habitants de Chenôve.

L'année va se poursuivre par un travail réalisé avec les habitants autour de la démolition de la Tour Renan et la réalisation d'un film mémoire.

Fin 2018 et l'année 2019 seront de nouveau ponctuées par une consultation des citoyens sur l'après-démolition du centre commercial Saint-Exupéry et de la Tour Renan N°12.

L'avenir de Chenôve s'écrit avec ses habitants.



LE STREET ART AVEC LES HABITANTS

La municipalité de Chenôve porte un vaste programme d'embellissement de l'espace public avec le soutien de plusieurs partenaires publics dont la DRAC Bourgogne Franche-Comté.

L'an passé, le plasticien El Tono a travaillé avec les enfants de l'école élémentaire des Violettes pour réaliser une fresque sur les murs.

En avril dernier, c'est au tour du plasticien Ted Nomad avec la complicité de jeunes du quartier du Mail et de jeunes de l'Accueil Liberté de s'approprier le Gymnase Gambetta pour y réaliser une fresque à partir de pochoir. Le dernier opus de la fructueuse collaboration avec cet artiste de talent est prévu le 3 juillet sous réserve de bonnes conditions météo.

Repas des aînés

Une ambiance conviviale et chaleureuse

Cette année encore nos aînés ont été nombreux à répondre présents à l'invitation de Thierry Falconnet et de Christiane Jacquot, président et vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale.



Le repas des aînés a été l'occasion de se retrouver autour d'un repas concocté par le traiteur « Chez Camille » et, bien entendu, comme chaque année, nos aînés ont pu également s'adonner à la danse grâce à l'animation musicale organisée par le groupe « au petit bonheur ».

Le succès de cette édition avec plus de huit cent cinquante participants prouve l'attachement de nos aînés à leur municipalité et nous leur donnons d'ores et déjà rendez-vous pour une nouvelle édition l'an prochain.

Semaine Bleue 2018

Cette année, la Semaine Bleue se déroulera du 8 au 14 octobre 2018, et aura pour thématique : « pour une société respectueuse de la planète : ensemble agissons ! »



AU PROGRAMME

Thé dansant, activités autour du jardinage, découverte de la permaculture, atelier informatique, promenade au plateau ou à Chenôve, sortie ou encore spectacle.

Pour recevoir le programme complet en septembre. N'hésitez pas à vous inscrire au Centre Social le Tremplin.

Service animation au 03.80.51.55.54.



RME, UN COUP DE POUCE pour vos études !

À Chenôve, le Revenu Minimum Étudiant existe et permet, sous certaines conditions, d'apporter un soutien financier aux étudiants. La Ville de Chenôve aide ses jeunes dans la poursuite de leurs études et a souhaité assouplir les conditions d'admissibilité au dispositif.

Vous êtes bachelier et avez moins de 27 ans, vous résidez depuis plus de 2 ans à Chenôve, vous pouvez peut-être prétendre au RME, renseignez-vous.

Le dossier est à retirer sur www.ville-chenove.fr ou au CCAS.

Le dépôt du dossier s'effectue sur rendez-vous uniquement du 1^{er} septembre au 31 décembre au CCAS.

CCAS Chenôve - Hôtel de Ville.

2 place Pierre Meunier • 21300 Chenôve

Tel : 03.80.51.56.11

ON VIDE LE PLACARD ?

Pffff... le frigo est vide, il faut aller faire les courses !

Cette phrase revient trop régulièrement dans nos bouches ! Or, parfois, on oublie qu'il existe un plan B pour retarder l'inéluctable. Le frigo est vide ou presque, certes, mais le placard ? A-t-on vraiment mangé toutes les boîtes de conserves stockées en attendant les jours où... Pour finir, on ne les utilise jamais, bercées par les dates de conservation presque éternelles ! Au mois de mai, la mission du CCAS de Chenôve, a été d'aider les personnes qui le souhaitent à élaborer des recettes à partir de ce que l'on trouve dans nos placards et nos frigos sans réellement savoir ce qu'on peut en faire ! Le CCAS a déclaré ouvert le grand nettoyage de printemps des placards !

Pour cette première édition, 6 personnes, habitantes de Chenôve, ont participé à cet atelier et ont pu apprendre à cuisiner équilibré avec les produits du quotidien et pour un petit budget.

Forum de l'emploi, un éclairage sur "l'Emploi au féminin"



650

Nombre de participants à cette 2^{ème} édition du Forum de l'Emploi

Après une première édition prometteuse en 2017, l'édition 2018 du Forum de l'Emploi organisée en partenariat avec Pôle Emploi et la MGEN a eu lieu le 5 juin dernier.



Cet évènement, qui a eu lieu en Salle des Fêtes, a battu un record d'affluence puisque plus de 650 demandeurs d'emploi sont venus à la rencontre des recruteurs et des représentants d'organismes de formation présents.

Cette année, l'accent a été mis sur ce que l'on appelle communément « L'Emploi au féminin » à travers la tenue d'ateliers thématiques et d'une conférence débat auxquels ont participé un certain nombre d'intervenants.

Les quatre ateliers avaient pour thème « handicap et emploi », « entreprendre au féminin », « être maman et travailler » et « comment favoriser les retours des 50 ans et plus vers l'Emploi ? ».



« Aborder la situation des femmes face à l'Emploi lors de ce Forum à Chenôve était important et nécessaire. Sur ce sujet comme sur d'autres, nous travaillons activement pour promouvoir l'égalité et, avec nos partenaires, aider efficacement chacune et chacun à sortir de ses difficultés »

Nouredine ACHERIA
adjoint au Maire délégué à la lutte contre les discriminations et à la promotion de l'égalité



La participation citoyenne en actes

ZOOM sur les aménagements des budgets participatifs

3 événements organisés par les membres des conseils participatifs pour fêter la concrétisation de ces projets et l'installation des aménagements.

3 aménagements à destination des habitants de Chenôve.

3 projets réalisés dans le cadre des budgets participatifs.



Fête du printemps - 28 avril 2018

Quartiers Grand Crus / Clos du Roy - Chenevary

Esplanade Parabiago, les membres du conseil participatif ont convié les habitants du quartier à se joindre à eux pour fêter les nouveaux aménagements : tables de pique-nique et table de ping-pong. L'occasion de partager un goûter offert par les jeunes du projet skate park, projet en cours de réalisation et d'assister à des démonstrations de trottinette. Un stand « participatif » animé par les membres du conseil permettait aux habitants de laisser leurs suggestions pour leur quartier « Si vous aviez un nom à donner à votre parc ? » « Nettoyons l'esplanade » « Boîte à idées pour mon quartier ».



L'impasse en fête - 4 mai 2018

Quartiers Ferry / Bazin - Stade / Ateliers

Impasse Jules Ferry, les membres du conseil participatif ont convié les habitants du quartier pour fêter les nouveaux aménagements : bacs à fleurs, bancs et boîte à livres. L'occasion de participer à des ateliers participatifs animés par les membres du conseil sur des thèmes liés au quartier « ce que j'aime et n'aime pas dans mon quartier » « les trajets que j'emprunte le plus souvent ». La présence d'acteurs implantés dans d'autres quartiers, l'association Pirouette Cacahuète, la Bibliothèque et sa grainothèque, l'association SAGE et la découverte des abeilles a permis aux habitants du quartier et aux enfants de l'école Jules Ferry d'échanger et de participer aux animations proposées.





A la découverte de notre quartier - 1^{er} juin 2018 Quartiers Vieux Bourg – Fleurs / Giraud

Le square des Pervenches était le lieu de départ de la déambulation organisée par les membres du conseil pour présenter aux habitants les nouveaux aménagements de leur quartier : bacs à légumes et à fleurs et boîtes à livres. L'occasion de découvrir, le long du parcours, le fonctionnement des incroyables comestibles expliqué par les membres du conseil. L'association Pirouette Cacahuète a accompagné les habitants dans la découverte de ces aménagements en plantant des graines et des plants de légumes dans les tous nouveaux bacs. Des ateliers participatifs « Connais-tu ton quartier – Connais-tu ta ville ? » « Qu'est-ce qui manque dans mon quartier ? » étaient également proposés aux habitants animés par les membres du conseil.



A vos agendas !

En novembre prochain aura lieu l'élection des membres du Conseil Participatif des Jeunes enfants (CPJe). Cette nouvelle instance de participation citoyenne concerne les enfants de 9 à 13 ans. Un appel à candidature sera lancé à la rentrée.

Avis aux graines de citoyen !

Maison du projet 03 80 51 56 10

Rencontre avec les élus au cœur des quartiers

En mars, avril et mai, les élus sont venus échanger avec les habitants des quartiers Stade, Gambetta Mail, Herriot Centre-ville, Grands Crus Clos du Roy, Fontaine du Mail et Kennedy lors de permanences, visites et réunions.

Les problèmes du quotidien et tous les sujets importants du territoire pour l'amélioration du cadre de vie de tous ont pu être abordés.

Prochaines visites pages 26-27



Visite de quartiers

Fin mars a eu lieu la visite du quartier Ferry, Bazin, Ateliers. L'occasion d'aborder avec les riverains des sujets du quotidien : propreté urbaine, ramassage des déchets, taille des haies débordantes, entretien de la voirie. Tous ces signalements ont été pris en compte et ont trouvé une réponse. Les problématiques soulevées qui relèvent de la responsabilité de la commune sont étudiées et traitées par les services municipaux de la Ville. Les questions qui dépendent de la compétence métropolitaine sont transmises par la municipalité à la Métropole qui en assure le bon suivi.



Réunion de quartiers

Les samedis 21 avril et 5 mai derniers ont eu lieu deux réunions successivement dans le quartier des Grands Crus Clos du Roy et du Stade. Le Maire et les élus de l'équipe municipale ont pu échanger avec les habitants sur de nombreux sujets parmi lesquels la réflexion autour de la requalification de l'avenue Roland Carraz, un point sur les Vergers du Sud ou l'aménagement du secteur Kennedy. Ce fut aussi l'occasion pour le groupe de jeunes qui a travaillé avec la ville sur la création d'un Skate Park sur le square des Grands Crus de présenter son projet à la population.



A Chenôve, le tissu associatif très diversifié est une des richesses de la ville. Avoir plus d'une centaine d'associations au sein d'une commune de 14 500 habitants témoigne d'une véritable culture de l'engagement et de l'implication bénévole parmi les cheneveliers. Elles contribuent au développement social local et à la vie du territoire dans les domaines sportif, culturel, éducatif, social, touristique, patrimonial, de la mémoire ou encore de la santé, mais aussi au rayonnement et à l'attractivité de Chenôve.

Soutenir les associations, mieux les accompagner dans leurs projets est un axe majeur de la politique conduite par l'équipe municipale. C'est un marqueur fort de l'action politique qui s'est par exemple traduit par un maintien cette année encore du niveau des subventions municipales. En plus de l'ouverture cette année de la Maison de la Vie Associative (MVA) qui a été inaugurée le 15 juin dernier, nous avons créé un service de la Vie Associative chargé de faire le lien avec les associations et de les accompagner au quotidien. A travers ce lieu ouvert et convivial, les structures associatives pourront bénéficier de bureaux, de salles de réunion et de matériel informatique pour pouvoir mener à bien leurs actions au service de tous les habitants.

Travailler à la diversité et à la vitalité du monde associatif chenevelier ne peut se faire sans l'énergie des nombreux bénévoles qui s'engagent quotidiennement pour faire vivre des causes, qui donnent de leur temps pour les autres et leur épanouissement. Pour célébrer leur dévouement, l'équipe municipale a initié une Fête des bénévoles, rendez-vous convivial et festif dont la première édition a eu lieu le mois dernier.

A travers ce dossier central, vous allez approfondir votre découverte du monde associatif chenevelier et « faire connaissance » avec celles et ceux qui s'engagent de manière désintéressée. Enfin, vous trouverez avec ce numéro du magazine un annuaire des associations de la ville qui vous permettra de trouver les numéros et les informations utiles pour vous adonner aux activités de vos choix en fonction de vos envies.



Quiz

Le nouveau service municipal de la Vie Associative dispose-t-il de bureaux dans les locaux de la nouvelle Maison de la Vie Associative ?

OUI. Le Service de la Vie Associative, composé d'une équipe de 3 agents municipaux, a ses bureaux au sein de la nouvelle Maison de la Vie Associative (MVA) pour répondre directement aux attentes des associations en fonction de leurs besoins. Il est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h puis de 13h45 à 18h et le mercredi de 12h à 18h. Il apporte un appui aux associations dans leur démarche et assure des missions d'animation de la MVA, de coordination, de suivi et de veille. Guichet unique auprès des différents acteurs, il est également en charge de la location et de la mise à disposition des salles municipales.

Le nouvel annuaire des associations permet de trouver toutes les informations sur les associations chenevelièrès ?

OUI. En lien avec les acteurs du monde associatif chenevelier, la ville de Chenôve a publié un annuaire répertoriant toutes les structures identifiées sur Chenôve. Ce document distribué avec ce numéro du magazine municipal, permettra à chacun de trouver un certain nombre de renseignements sur chacune des associations, d'y obtenir des précisions sur son objet et/ou ses dirigeants. Bien entendu, il est possible de se rapprocher du service de la Vie Associative pour tout autre renseignement dont vous auriez besoin.

La vie associative à Chenôve

Un lieu ouvert, convivial et connecté pour les associations chenevelièrès

La nouvelle Maison de la Vie Associative inaugurée le 15 juin dernier se situe rue de Longvic dans les locaux de l'ancien Conservatoire municipal réaménagés pour l'occasion.



Etablissement qui abrite le nouveau service municipal de la Vie Associative, il accueille toutes les associations chenevelièrès qui peuvent maintenant disposer d'un lieu dédié à côté des locaux de la Maison de la Jeunesse et de la Culture de Chenôve.

Les structures qui le souhaitent peuvent y être domiciliées grâce au service de boîtes aux lettres et d'armoire de stockage qui leur sera proposé. La MVA peut également mettre à disposition des bureaux associatifs privatifs ou partagés, des espaces de co-working mais également des salles de réunion et de convivialité pour permettre la tenue de réunions statutaires comme des assemblées générales.

A travers ce nouvel outil, la ville de Chenôve met à la disposition des différents acteurs, du matériel pour leur permettre de travailler, comme par exemple, des bureaux avec un ordinateur connecté et disposant de logiciels libres, un accès wifi dans toute la Maison, des salles de réunion avec vidéoprojecteurs, tableaux blancs et espace de convivialité, terreau indispensable à la vitalité du tissu associatif chenevelier.



UNE RUBRIQUE « EN LIGNE »

dédiée aux associations sur l'Espace citoyens

Les acteurs associatifs pourront obtenir des informations ou réaliser leur démarche en quelques clics à partir de la rubrique « associations » de l'Espace citoyens. La consultation en ligne de l'annuaire des associations répertoriées à Chenôve, le téléchargement des dossiers de demandes de subventions, la réservation de salle et/ou de matériel sont autant de démarches pouvant être effectuées 7 jours / 7 et 24h sur 24 depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette.

www.espace-citoyens.net/chenove/

Chenôve célèbre l'engagement bénévole

Parce que les bénévoles contribuent, le plus souvent dans l'ombre, à la diversité et à la vitalité du monde associatif chenevelier, l'équipe municipale a souhaité leur rendre hommage à travers la Fête des bénévoles dont la première édition a eu lieu le 15 juin dernier. Près de 500 personnes se sont retrouvées sur le parking devant la nouvelle Maison de la Vie Associative pour ce moment convivial et festif.



« Avec la Fête des bénévoles, nous avons voulu valoriser l'engagement de celles et de ceux qui donnent de leur temps, de leur énergie pour la collectivité. La création d'une Maison et d'un service dédié à la vie associative va dans le sens d'un plus grand accompagnement des associations chenevelièrès dans leurs activités qui sont essentielles au travail de lien social dans notre ville »

Jean-Jacques BERNARD
adjoint au Maire délégué à la vie associative

Associations



Jean-Luc GEORGEL OMC

Présent sur place, l'OMC pourra plus facilement fédérer et apporter plus aisément son soutien aux associations membres.

Comment l'engagement bénévole se porte-t-il à Chenôve de votre point de vue ?

Les associations nombreuses à Chenôve suscitent un engagement bénévole de bon nombre d'habitants qui y œuvrent au quotidien. Malgré tout, le renouvellement des acteurs est difficile. De nombreux bénévoles font partie de deux voire de trois associations.

Quelles actions le monde associatif pourrait-il mener pour favoriser encore plus l'accès à la Culture pour tous les cheneveliers ?

Les grands rassemblements en plein air, voire en salle, sont un bon moyen de réunir les cheneveliers : fête de la pressée, carnaval, fête de la République, téléthon etc. L'idée de proposer une fois par an une porte ouverte MVA/MJC alliée avec un Forum des associations serait peut-être à suggérer.

Pouvez-vous nous présenter en quelques mots l'Office Municipal de la Culture ?

L'Office Municipal de la Culture (OMC) est d'abord un lieu d'échanges, de rencontres qui développe, promeut et favorise en lien avec les associations membres (au nombre de 35) toutes activités à caractère culturel sous toutes ses formes.

En quoi la création d'une Maison de la Vie Associative est utile pour les associations ?

Comme la Maison des Sports, la Maison de la Vie Associative sera, un point névralgique de la vie associative culturelle de Chenôve.



Bernard PINARD OMS

associations chenevelièrises. D'où la création bienvenue de la Maison de la Vie Associative.

Comment l'engagement bénévole se porte-t-il à Chenôve de votre point de vue ?

Dans beaucoup d'associations, renouveler l'investissement bénévole semble difficile. Ces bénévoles « vieillissants » parfois fatigués ont du mal à passer le relais. Le fait de créer cette Fête des bénévoles afin de les remercier et de les motiver est une première pierre à apporter à un édifice dont les fondations sont fragiles

Quels sont les chantiers à venir pour le monde sportif chenevelier ?

Aux côtés de la Ville, l'OMS a dans les cartons plusieurs projets tels que « le schéma territorial des installations sportives sur le territoire, une réflexion sur le sport de haut niveau, une manifestation sport santé ». Nous mettons en place des comités de pilotage d'accompagnement de clubs lorsque cela est nécessaire.

Pouvez-vous nous présenter en quelques mots l'Office Municipal des Sports ?

Créé en 1971, l'Office Municipal des Sports (OMS) est le lien entre les clubs sportifs membres et la Ville avec laquelle il est en concertation. Il est composé de 19 clubs adhérents représentant environ 3300 licenciés pour 35 disciplines représentées.

En quoi la création d'une Maison de la Vie Associative est utile pour les associations ?

Les clubs liés à la Ville par une convention peuvent disposer de la Maison des Sports, lieu de réunion qui pouvait manquer aux autres

LE VIEUX BOURG PAS À PAS

Dans le cadre des balades de l'escargot organisées par l'office municipal de la Culture, ne manquez pas la prochaine étape de ces déambulations conviviales ouvertes à tous.

Cette fois-ci vous partirez à la découverte du cœur du Vieux Bourg viticole de Chenôve à la découverte ou la redécouverte de son patrimoine architectural, historique et humain. Musique, chants folkloriques et dégustation de produits du terroir mettront un accent final à cette balade. Rendez-vous le vendredi 31 août prochain à 17 heures sur le parking rue Changenet pour une ballade d'environ 2 heures et demie.

Balades de l'escargot

06 68 61 90 72

ou sur les sites internet

www.omc-chenove.fr et www.ville-chenove.fr

FÊTE DU SPORT

« Santé Vous Bien en Famille »

La Première édition de la Fête du Sport de Chenôve aura lieu le samedi 22 septembre 2018 sur le Parc Urbain et au centre nautique municipal. Cela sera l'occasion de réunir l'ensemble de la population dans un événement autour du sport et de favoriser l'accès à la pratique des activités physiques et sportives aux publics qui en sont le plus éloignés. Pour cela, de 9h à 18h un forum des sports aura lieu sur la place Coluche.

Il sera également possible de recueillir toutes les informations sur les clubs sportifs de la ville, participer aux différents ateliers proposés (football, tennis, handball, etc) ou assister à quelques démonstrations sur le parc urbain comme par exemple des spectacles de VTT Trial à 15h, 16h et 17h. Par ailleurs des baptêmes de plongée, des séances d'aquagym et d'autres ateliers seront mis en place dans le centre nautique.

Les familles pourront inscrire sur le nouveau Pass'Sport "Santé Vous Bien En Famille" les ateliers sportifs qu'elles auront réalisés lors de cette journée. Grâce à ce dispositif elles pourront bénéficier de réductions sur les licences des clubs sportifs.

P'TIT BLEU - P'TIT JAUNE FÊTE SES VINGT ANS

Depuis 20 ans, P'tit Bleu - P'tit Jaune ouvre ses portes aux enfants de Chenôve âgés de 0 à 4 ans accompagnés de leurs parents ou d'un adulte tuteur pour qu'ils puissent jouer, échanger, partager, se poser ou se reposer dans un espace aménagé et convivial mis à disposition par la municipalité. Sans rendez-vous et de façon anonyme, chacun peut prendre le temps de venir échanger sur la parentalité et partager son expérience. De 2 à 6 accueils désormais par semaine, P'tit Bleu - P'tit Jaune n'a cessé de se développer pour répondre au mieux à la demande des familles. L'association soufflera ses vingt bougies le samedi 6 octobre à partir de 14h à la Salle des Fêtes.

Soyez nombreux à venir participer aux animations festives prévues pour l'occasion !

P'tit Bleu - P'tit Jaune,
1 Allée du Mail 21300 Chenôve
Maison du lien social.
03 80 52 79 15

Ouvert lundi et mercredi de 15 h 30 à 17 h 30,
mardi et jeudi de 9h à 11h30,
vendredi et samedi de 9h30 à 11h

AIDE AUX LICENCES

pour rendre le sport en club accessible

Pour permettre à de nombreux jeunes cheneveliers de pratiquer une activité au sein d'un club, il existe de nombreux dispositifs de prise en charge partielle de licences sportives sous conditions de ressources des familles. Dans ce cadre, la Ville a mis en place depuis plusieurs années un dispositif favorisant l'insertion par le sport en lien avec l'Office Municipal des Sports pour les mineurs résidents à Chenôve dans le parc d'habitation à loyer modéré.

Mais On peut noter qu'il existe d'autres aides comme par exemple les « coupons sport » attribués par le Comité Départemental Olympique et Sportif ou encore les « tickets loisirs » de la Caisse d'Allocations Familiales attribuées en fonction du quotient familial.

Direction des sports loisirs et jeunesse
à la Maison des Sports (15 rue de Marsannay).



Jean-Jacques SOMMET OMPA

associations de pouvoir se retrouver. Les trois offices municipaux et le Comité d'entente des anciens combattants y seront par exemple présents.

Comment l'engagement bénévole se porte-t-il à Chenôve de votre point de vue ?

Parce qu'il est très important, l'engagement bénévole se porte plutôt bien à Chenôve. J'ai néanmoins constaté que ce nombre de volontaires était en diminution ces dernières années, mais ça peut repartir. A l'OMPA, par exemple, nous incitons les personnes âgées à s'engager.

Quels sont les projets que vous allez mener dans les prochains mois pour nos aînés ?

Nous allons continuer d'organiser avec nos interlocuteurs habituels un certain nombre d'activités pour nos aînés pour leur permettre de bien vieillir. Nous leur proposerons des activités adaptées diverses et variées entre voyages, activités culturelles et sportives.

Pouvez-vous nous présenter en quelques mots l'Office Municipal des Personnes Âgées ?

Créé en 1978, l'Office Municipal des Personnes Âgées (OMPA) favorise les liens intergénérationnels dans la Ville à travers l'organisation d'activités réservées à nos aînés à la Maison des Aînés et quelques fois au sein des locaux du Centre Communal d'Action Sociale avec lequel nous travaillons.

En quoi la création d'une Maison de la Vie Associative est utile pour les associations ?

La création de la Maison de la Vie associative est une bonne chose car elle permettra aux



René DUPEUX Comité d'Entente

bien dans ces nouveaux locaux où nous pouvons nous réunir.

Comment l'engagement bénévole se porte-t-il à Chenôve de votre point de vue ?

Beaucoup « d'anciens » font partie des nombreux bénévoles au sein des associations. Je trouve pour ma part qu'il n'y a pas assez de « jeunes ». La Maison de la Vie associative pourra peut-être nous permettre de mieux les sensibiliser à nos actions.

Quels sont les projets qui vont occuper le monde combattant chenevelier dans les prochains mois ?

Le monde combattant chenevelier va être beaucoup mobilisé par la préparation des commémorations du centenaire de la fin de la « Grande Guerre » en novembre. A Chenôve elles auront lieu sur deux jours, le 10 et le 11. Nous travaillons avec les établissements scolaires pour que de nombreux jeunes participent à cette cérémonie, comme aux autres.

Pouvez-vous nous présenter en quelques mots le Comité d'Entente ?

Créé en 1968, le Comité d'Entente regroupe toutes les associations et amicales d'anciens combattants de Chenôve. En plus de faire du lien entre les associations, il lui revient d'organiser toutes les cérémonies patriotiques de la ville.

En quoi la création d'une Maison de la Vie Associative est utile pour les associations ?

C'est une bonne chose pour les associations dont elle favorise les relations. Nous avons intégré les locaux depuis peu, suite au déménagement du Comité d'Entente de la Maison du Combattant. Aujourd'hui nous nous sentons

Les Z'ATELIERS du mercredi ludiques, créatifs et éducatifs

Dès le 5 septembre, chaque mercredi de 10 à 12 heures, les enfants de 6 à 11 ans pourront participer aux Z'ateliers du mercredi. Au total, une vingtaine d'activités différentes seront proposées pendant toute l'année scolaire.



En mars dernier, la Ville de Chenôve a lancé une grande consultation auprès des parents et enseignants sur les rythmes scolaires. Les personnes consultées ont fait le choix du retour de la semaine à 4 jours ce qui implique la suppression des Nouvelles Activités Périscolaires proposées aux enfants dès 3 ans les lundis et jeudis.

La municipalité, favorable au maintien de la semaine à 4 jours et demi, a cependant respecté le choix du plus grand nombre. Elle a souhaité proposer dès la rentrée prochaine, une offre alternative aux NAP pour les mercredis matins.

A 1€ les deux heures d'atelier, les enfants pourront choisir parmi une vingtaine d'activités culturelles, sportives, scientifiques, artistiques ... Parmi elles, l'atelier « push-car » ou « caisse à savon » promet de beaux fous rires pour faire rouler les véhicules créés par les enfants. L'atelier cirque devrait également avoir du succès. Relevés d'empreinte, analyses ADN, encres invisibles ... tous ces procédés utilisés dans le cadre d'une enquête n'auront bientôt plus de secret pour nos inspecteurs en herbe. L'activité « Dans la peau

d'un expert de la police scientifique » devrait remporter tous les suffrages !

Vous l'aurez compris, la municipalité a travaillé d'arrache-pied et a fait preuve d'une grande imagination pour offrir aux enfants des Z'activités instructives et originales et une offre de garde adaptée à chacun.

« Maintenir une offre d'activités de découverte, permettre aux enfants de poursuivre leur apprentissage de nouvelles expériences constituent les priorités fixées par le maire et son équipe municipale ».

LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES SONT ADAPTÉES AUX BESOINS DE CHAQUE FAMILLE AVEC DES TARIFS EN DIMINUTION POUR TOUS !

Pour répondre aux besoins de chaque famille, les enfants seront accueillis aux centres de loisirs du Plateau et du Mail de 7h30 à 18h30 selon plusieurs possibilités : à la journée, à la demi-journée, avec ou sans repas. Parallèlement à la création des Z'ateliers du mercredi, une adaptation des tarifs a été souhaitée par la municipalité. Le prix facturé à la journée ou à la demi-journée au centre de loisirs est donc en diminution à partir de la rentrée prochaine. Cette mesure bénéficiera à toutes les familles quel que soit leur niveau de ressources.

Notre semaine d'école à Chenôve

ENTRE DE BONNES MAINS DE 7H À 18H30

	Lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
7H	7 h - 8h50 Centre d'accueil	7 h - 8h50 Centre d'accueil		7 h - 8h50 Centre d'accueil	7 h - 8h50 Centre d'accueil
8H			7h30 - 18h30 Accueils de loisirs Plateau/Mail	8h50 - 11h50 école	8h50 - 11h50 école
9H	8h50 - 11h50 école	8h50 - 11h50 école			
10H			10h - 12h les Z'ATELIERS du mercredi		
11H					
12H	11h50 - 13h50 Pause repas	11h50 - 13h50 Pause repas		11h50 - 13h50 Pause repas	11h50 - 13h50 Pause repas
13H					
14H					
15H	13h50 - 16h50 école	13h50 - 16h50 école		13h50 - 16h50 école	13h50 - 16h50 école
16H					
17H	16h50 - 18h30 Centre d'accueil	16h50 - 18h30 Centre d'accueil		16h50 - 18h30 Centre d'accueil	16h50 - 18h30 Centre d'accueil
18H					

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

Permanences dans les écoles

Du 25 juin au 05 juillet 2018 :

Lundi et jeudi

de 17 h 15 à 18 h 30

Mardi et vendredi

de 16 h 45 à 18 h 30

La fiche d'inscription (également disponible au service scolaire) sera à retourner dans les différentes urnes mises à votre disposition dans les écoles et au service scolaire

• **Inscription trimestrielle**
(du mercredi 05/09 au 19/12/2018)

• **Tarif** : 1€ par séance de 2 heures facturation mensuelle

3 lieux de rassemblement : Ecoles Bourdenières, Les Violettes, Gambetta. La municipalité assure ensuite le transport des enfants vers les lieux des activités.

SAISON

2018 - 2019

#5

LE CÈDRE
CHENÔVE

5 ans de Culture pour tous !

Avec cette saison 2018-2019, le Cèdre soufflera sa cinquième bougie ! 5 ans de spectacles aussi nombreux que variés à Chenôve ! 5 ans de musique, de théâtre, de danse, de rire et d'émerveillement ! Le Cèdre se veut avant tout un projet culturel global pour Chenôve, avec le désir de convoquer toutes les audaces, tous les visages, tous les publics.

Lecture musicale

Dani et Emmanuelle Seigner
Mercredi 3 octobre - 20h • Cèdre

Semaine du goût

Les dangers du fromage - Cie Opus
Mardi 9 octobre - 20h
Escale Charcot

Cabaret

Le Cabaret Extraordinaire
Avec l'irrésistible diva espagnole
Maria Dolorès
Mercredi 10 octobre - 20h • Cèdre

Rap

Dadju
Vendredi 12 octobre - 20h • Cèdre

Chanson française

Yves Jamait
Dimanche 28 octobre - 16h • Cèdre

Electro-Pop

Synapson
Mercredi 31 octobre - 20h30 • Cèdre

Pop-Rock

Hyphen Hyphen
Samedi 3 novembre - 20h • Cèdre

Jazz

Youn Sun Nah
Mercredi 7 novembre - 20h • Cèdre

Musique du monde

**Les Maîtres tambours
du Burundi**
Jeudi 8 novembre - 20h • Cèdre

Humour

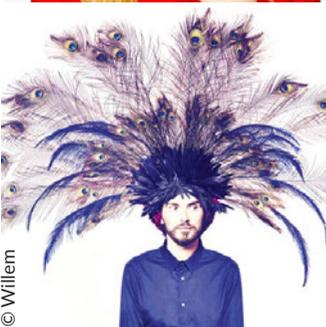
Pierre-Emmanuel Barré
Samedi 10 novembre - 20h30 • Cèdre

Pop

Lenni-Kim
Mercredi 14 novembre - 17h • Cèdre

Humour

Laura Laune **COMPLET**
Jeudi 22 novembre - 20h30 • Cèdre

ENTRÉE
LIBRE**Concert de Sainte-Cécile**

Samedi 24, 20h30 - Di-
manche 25 novembre 15h • Cèdre
par la Musique Municipale de Chenôve

Chanson française

Christophe Willem
Mardi 27 novembre - 20h • Cèdre

Humour

Malik Bentalha
Samedi 1^{er} décembre - 20h30 • Cèdre

Blues

Bill Deraine
Mercredi 5 décembre - 20h • Cèdre



Théâtre - Nuits d'Orient

F(t)ammes
Samedi 8 décembre - 20h • Cèdre

Humour

Manu Payet
Vendredi 14 décembre - 20h30 • Cèdre

Humour

Sugar Sammy
Mardi 18 décembre - 20h • Cèdre

Comédie musicale

**Ivo Livi
ou le destin d'Yves Montand**
Jeudi 20 décembre - 20h • Cèdre

Billetterie sur place

HORS VACANCES SCOLAIRES
lun-mar-merc-jeu-vend : 13h30-18h
VACANCES SCOLAIRES
lun-mar-merc-jeu-vend : 14h-17h30

INFO & RÉSERVATION

au 03 80 51 56 25
ou cedre.billetterie@ville-chenove.fr
www.cedre.ville-chenove.fr

Cet été, la billetterie est ouverte
les après-midi
du lundi au vendredi
de 14h à 17h30

FERMETURE ESTIVALE
du 23 juillet au 27 août)

Avec le Conservatoire de Chenôve

Conte Musical - Trombonynio
> **SAMEDI 6 OCTOBRE - 17H30**

Concert de Noël
> **MERCREDI 12 DÉCEMBRE - 18H**

Pour ces spectacles, entrée libre,
retrait des billets
uniquement sur place
avant ou le soir du spectacle

INSCRIPTIONS

du 30 août au
5 septembre 2018 inclus.

Aime ton patrimoine à Chenôve !

Les 15 & 16 septembre lors des Journées Européennes du Patrimoine



Au rythme de la 32^{ème} édition de la Fête de la Pressée

Au cœur du vieux-bourg, venez le temps d'un week-end assister à la reconstitution de scènes de vie d'autrefois dans un cadre historique fabuleux où le temps paraît s'être arrêté. Régalez-vous des mets traditionnels et de la gastronomie du terroir, partez à la découverte de notre patrimoine œno-viticole en venant assister à la remise en marche des pressoirs pour quelques pressées spectaculaires. Laissez-vous surprendre par ce voyage dans le temps, festif et convivial, rendu possible chaque année grâce à la centaine de bénévoles des Amis de la pressée avec le soutien de la Ville.

Musique, ateliers pour enfants, festivités et arts de rue, animations médiévales, cette nouvelle édition de la Fête de la Pressée s'annonce très prometteuse !

Retrouvez à la rentrée le programme complet sur www.ville-chenove.fr

Et toujours le Cèdre vous ouvre ses portes !

Samedi et Dimanche, vous pourrez visiter le Cèdre côté cour et jardin ! Vous êtes invités à venir découvrir les coulisses de ce magnifique espace de culture et de rencontres. Guidés par des professionnels du spectacle, vous aurez l'occasion de marcher dans les pas des artistes et de voir l'envers du décor. Des animations seront proposées aux plus jeunes pour faire de cette visite un moment unique et convivial !

A cette occasion, l'équipe du Cèdre vous proposera également de découvrir les patrimoines de Chenôve : des passerelles seront créées entre le quartier du Mail et ses œuvres d'art (El Tono, Ted Nomad) et le vieux bourg dans le cadre du dispositif "C'est mon patrimoine !"

Visite du Cèdre
samedi 15 septembre & dimanche 16 septembre de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Nouveauté 2018

Venez visiter le bureau du Maire le dimanche 16 septembre

Les journées du patrimoine sont l'occasion unique de découvrir des lieux inédits. Thierry Falconnet, Maire de Chenôve, vous ouvre les portes de son bureau pour vous en faire lui-même la visite. C'est un lieu d'Histoire que vous pourrez découvrir, là où les différents Maires de la ville, Roland Carraz et Jean Esmonin notamment, ont travaillé au rayonnement et au développement de notre ville. Vous êtes tous invités à venir pousser les portes de l'édifice, entrer en salle du conseil où les élus se réunissent pour voter les décisions qui concernent la vie de Chenôve, découvrir la salle des commissions et les coulisses de la mairie jusqu'au bureau du Maire.

Les visites de l'Hôtel de Ville et du bureau du Maire auront lieu le dimanche 16 septembre 2018 à 10h, à 14h et à 16h. Rendez-vous dans le hall de l'Hôtel de Ville aux heures indiquées.

Pressoirs des ducs de Bourgogne : Ouverture estivale

Les Pressoirs des ducs de Bourgogne sont ouverts à la visite du 1^{er} juillet au 16 septembre les Vendredi, Samedi et Dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Renseignements :

Office du tourisme de Dijon Métropole
www.destinationdijon.com

Réservation visites guidées pour groupes :
visites@ot-grand-dijon.com

Pressoirs des ducs de Bourgogne : 8 rue Roger Salengro à Chenôve.
Entrée libre durant les horaires d'ouverture.

Fête de la République #2

La citoyenneté de nouveau à l'honneur à Chenôve

La première édition de la Fête de la République a été un moment intense et partagé de citoyenneté, une belle réussite de l'avis des nombreux habitants qui s'étaient mobilisés l'année dernière sur l'esplanade du même nom à l'occasion de son inauguration. Forts de ce succès, nous vous donnons de nouveau rendez-vous le 21 septembre prochain pour mettre à l'honneur, ensemble, dans un esprit citoyen et festif nos valeurs républicaines de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. Différentes manifestations et temps forts rythmeront cette 2^{ème} édition de la « Fête de la République » où vous serez proposées différentes esquisses de la future « Marianne » chenevelière à choisir collectivement. A partir de 21h, au Cèdre, un grand concert clôturera en musique cette manifestation citoyenne avec les Amazones d'Afrique ! Originaire d'Afrique de l'Ouest, ce groupe musical revendique l'héritage de la musique mandingue mais, désireuses de bousculer les conventions et de remuer les consciences, le perpétuent avec une vigoureuse liberté de ton. Reconnues internationalement, classées "Best song 2017" par The New York Times, soutenues par la Fondation Michèle Obama, ces Amazones sont des ambassadrices universelles de la cause des femmes.

Ensemble, choisissons notre Marianne !

La République est riche de symboles partagés unanimement. Marianne est l'un des plus connus.

Ce personnage féminin, allégorie de la Nation, n'a cessé d'être réinventé et revisité au fil des siècles. Symbole de la République, figure de la citoyenneté, Marianne a mille visages. A Chenôve, à l'occasion de la seconde édition de la Fête de la République, parce que la participation de tous est essentielle, cette effigie est mise à l'honneur en donnant la possibilité à chacun de choisir ensemble notre Marianne, la Marianne de Chenôve. Un appel à projet est lancé durant l'été, et plusieurs représentations de Marianne vous seront présentées le soir du 21 septembre. Vous pourrez aussi retrouver ces propositions dans le magazine municipal de rentrée et sur le site Internet de la ville pour faire votre choix en toute liberté. La présentation des premières esquisses lancera officiellement un temps de consultation des habitants pour que cette Marianne soit notre Marianne !



FÊTE DE LA RÉPUBLIQUE
21 septembre 2018 à 19h
Esplanade de la République

CONCERT
DE LA FÊTE DE LA RÉPUBLIQUE
21 septembre 2018 à 21h • Cèdre

Dans la limite des places disponibles/Place(s) à retirer avant le spectacle à la billetterie du Cèdre

Retrouvez à la rentrée le programme complet sur www.ville-chenove.fr



Les « petits maires » de Chenôve !

L'élection des « petits maires » a eu lieu dans toutes les écoles de la ville. Cette action découle du projet pédagogique qui a été mis en place cette année dans les centres d'accueils et les restaurants scolaires autour des « valeurs de la République ». Sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge à la citoyenneté et à l'engagement, les former pour qu'ils soient pleinement acteurs au cœur des écoles et devenir force de propositions, favoriser le dialogue, le débat et l'écoute entre les enfants, tels sont les objectifs de cette initiative. Avec leurs 4 adjoints, les « petits maires » ont déjà réfléchi à des propositions d'action qu'ils présenteront prochainement au maire de Chenôve lors d'une rencontre organisée avant l'été. Ce sera aussi l'occasion de leur faire découvrir les missions et les devoirs d'un maire sur son territoire.

Un avant-goût de la citoyenneté avant la mise en place en fin d'année d'un conseil participatif des jeunes enfants (CPJe) à Chenôve !

Qui peut voter ?

Chaque habitant de Chenôve pourra voter pour sa « Marianne » préférée parmi les différentes Mariannes proposées par les artistes participant à cette démarche participative.



Comment voter ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour participer à ce vote et élire notre Marianne :

- En remplissant un bulletin de vote le soir du 21 septembre après la présentation à la population des Mariannes à glisser dans l'urne disponible à cette occasion sur l'esplanade de la République.
- En remplissant un bulletin de vote (*disponible à l'accueil de l'hôtel de ville ou à détacher dans le magazine municipal de la rentrée*) à glisser dans les urnes disposées dans le hall de la mairie et au Cèdre prévues à cet effet
- En votant en ligne sur le site internet de la ville.

Quand voter ?

A partir du 21 septembre jusqu'au 11 novembre 2018

La « Marianne » qui aura obtenu le plus de voix sera reproduite en 2019 sur l'une des façades de la mairie au cœur de la ville pour devenir la Marianne de Chenôve. Projet phare de la nouvelle saison culturelle #5, cette action citoyenne intitulée "A Chenôve, choisissons notre Marianne !" a été distinguée par le label « 40 ans de la politique de la ville - Inventons les territoires de demain » dans la mesure où elle contribue au renforcement de l'attractivité de notre ville via un projet fédérateur.

Rendez-vous le 21 septembre 2018 sur l'esplanade de la République à 19h pour découvrir les différents visages de la « Marianne » chenevelière et choisir celui que vous préférez !

CHENÔVE PRÉSERVE SA CO(Ô)TE NATURELLE

Incroyable, mais vrai : Chenôve, par son plateau, est considérée comme le « poumon vert » du sud métropole. Et tant mieux : ce statut fait de notre beau plateau un site préservé de tout « vandalisme » immobilier. C'est aussi ce qui participe à la richesse de notre ville : le contraste entre son quartier politique de la ville et ses abords forestiers.

D'une manière générale, nombreuses sont les actions qui vont dans le sens d'un développement chenevelier durable : que ce soit les conventions passées avec l'association pirouette-cacahuète, ou encore, la création d'un jardin à l'école « En saint Jacques », l'existence d'une ferme pédagogique, le nettoyage régulier du plateau avec le SIPLASUD, les ateliers mis en place par la municipalité pour notre projet écologique avec un adjoint dont la mission est spécifiquement dédiée à cette cause.

Plusieurs projets iront dans ce sens : la volonté de l'équipe municipale reste celle d'intégrer des espaces de verdure dans l'aménagement citoyen de demain, notamment dans la ZAC Centre-ville. Il est également question d'une véloroute afin de rejoindre la cité de la gastronomie à Dijon (en continuité du tracé traversant les côtes vigneronnes). Plus globalement, il s'agit de répondre à un cahier des charges « vert » pour l'ensemble des projets d'urbanisation. Et nous, citoyens cheneveliers devons poursuivre cet objectif : celui de garantir aux générations futures de beaux espaces de biodiversité.

En ce qui concerne le plateau, des choix ont été faits suite à la consultation d'experts scientifiques pour tenter de retrouver le plateau tel qu'il était initialement. La plantation de nouveaux pins d'Autriche n'est pas envisagée : cet arbre prendrait l'ascendant sur les autres végétaux. Par ailleurs, il faut garantir un type

de pâturage pour conserver les espèces animales et végétales existantes avant le terrible incendie de juillet 2016. Ainsi, différents animaux sont présents pour paître. Les arbitrages sont en cours mais l'idée est bien de « maîtriser » la reconquête de la biodiversité pour justement qu'elle perdure.

La préservation de la nature ne va malheureusement pas uniquement dans le sens de la pédagogie et de l'éducabilité : il s'agit maintenant d'éviter tout risque d'incendie. Il est donc nécessaire d'en passer par une surveillance accrue, éviter les barbecues « sauvages » ou tout autres formes de feux qui se propageraient bien trop vite et embraseraient faune et flore. Dans ce but, choix a été fait d'introduire un drone afin surveiller le plateau et éviter tout débordement à l'encontre de la préservation naturelle. Parallèlement, la majorité municipale réfléchit à la valorisation de bonnes pratiques que ce soit pour le tri des déchets ou autres domaines dans lequel il ne s'agit pas de capacité à agir mais de devoir de mettre en œuvre.

En attendant, soyons tous attentifs durant l'été et luttons contre tout débordement qui pourrait être fatal à notre « Dame nature » chenevelière.

Caroline CARLIER
Présidente du groupe
« Chenôve entre vos mains »
3, impasse Prosper Gallois à Chenôve
06 78 73 44 50

ON VA ENCORE EN BOUFFER!!!

Les députés ont finalement voté contre l'inscription dans la loi alimentation et agriculture de l'interdiction du glyphosate en 2021. Les débats se sont prolongés dans la nuit du lundi 28 mai pour refuser d'honorer la promesse du Président Macron de l'interdire dans les trois ans. Les députés communistes réclamant l'arrêt du glyphosate, avec mesures d'accompagnements aux agriculteurs.

Alors que l'Europe vient de ré-autoriser son utilisation pour 5 ans encore.

Cette même semaine Bayer, entreprise allemande achetait Monsanto, multinationale américaine, qui fabrique le glyphosate, qui en arrose la planète et l'empoisonne.

En même temps un évènement intervient dans ce contexte :

Le syndicat des apiculteurs de l'Aisne a porté plainte contre Bayer après avoir retrouvé des traces de l'herbicide dans le miel vendu aux consommateurs !

Jusque-là, le silence était de mise, pour ne pas affoler les consommateurs. Mais, trop, c'est trop. Cette plainte est une première, symbolique, qui ajoute aux arguments pour l'interdiction du glyphosate.

Et les arguments ne manquent pas pour le faire interdire sans attendre : sanitaires, éthiques, environnementaux, agronomiques. Herbicide le plus vendu au monde, le glyphosate a été classé parmi les cancérigènes probables chez l'homme en 2015, par le Centre International de recherche sur le cancer (CIRC), agence de l'Organisation mondiale de la santé. Un demi-siècle de scandales sanitaires, d'alertes d'éminents chercheurs, de multiples malformations congénitales, de plaintes de citoyens malades

Alors comment expliquer que malgré ces soupçons, malgré une pétition qui a recueilli plus de 1 million de signatures, malgré l'urgence du principe de précaution,

disposent du même espace d'expression qu'ils peuvent occuper de la façon dont ils le souhaitent.

la Commission Européenne en ait prolongé son utilisation pour 5ans et se refuse de l'interdire ?

Par le jeu complexe des votes au sein de la Commission, par un fonctionnement de l'UE si peu démocratique et aux mains des puissants ?

La volte face et le poids de l'Allemagne qui est passée du camp des abstentionnistes à celui des pro-glyphosate ?

Pourquoi l'Allemagne a-t-elle dit oui à l'herbicide contesté, malgré un poids politique plus fort qu'en France de l'opinion écologiste ? Les ONG et des élus ont répondu : ce que défend l'Allemagne (et que ne défendent pas forcément d'autres pays, comme la France), c'est l'intérêt de sa compagnie industrielle Bayer qui, en fusionnant avec Monsanto, va partager les fabuleux bénéfices de la vente du glyphosate.

Par l'ingérence manifeste et inacceptable des lobbies dans la démocratie, la pression sur la Commission Européenne du groupe Monsanto Bayer ?

Pourquoi les 28 pays européens n'ont-ils pas voulu mener ce travail ensemble, l'interdiction du glyphosate et la recherche d'alternatives crédibles pour le bienfait de leurs citoyens ? Est-ce pour obéir, effectivement, aux injonctions d'une multinationale dont le seul objectif est le profit privé ?

C'est bien à une privatisation de l'Europe au profit d'intérêts particuliers et de ceux qui les favorisent, qu'on semble assister aujourd'hui dans l'UE à l'occasion de ce combat autour du glyphosate.

Un poison potentiel pour la santé humaine, qui pourrait se révéler aussi l'être pour l'Union Européenne.

Martino AMODEO
Président du groupe
des élus communistes et républicains

MACRON DOIT REVOIR SA COPIE !

Les évolutions économiques, sociales et urbaines de ces dernières décennies ont creusé de puissantes inégalités territoriales et produit une désaffiliation sociale et républicaine poussant un ancien premier ministre à parler « d'apartheid social ».

A CHENÔVE, vos élus et votre municipalité n'ont cessé de combattre pour la réussite des politiques urbaines déployées par les Gouvernements successifs pour relever ce véritable défi républicain et démocratique.

C'est donc de manière très attentive que nous avons suivi l'évolution de ce que les médias ont un temps appelé le « plan BORLOO » à destination des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Or, lors de sa conférence de presse du 22 mai dernier, le Président de la République a fait le choix de doucher ces espoirs.

Comme si le premier de cordée avait subitement pris conscience de son incapacité à assumer en même temps son choix politique néolibéral, et la promesse d'égalité républicaine...

Désormais le roi est nu et les choses sont claires.

C'est pourquoi notre Maire, Thierry FALCONNET, s'est associé à 23 autres Maires dans une tribune publiée dans le NOUVEL OBSERVATEUR.

On peut y lire : « *Toutes les conditions étaient réunies pour rassembler les citoyens de notre pays autour d'une réussite collective ; pour redonner un sens à notre Nation. Au lendemain de l'exposition de la stratégie du président de la République pour les quartiers, ce n'est pas la France mais la défaite pour chacun qui domine. C'est une amertume partagée, un sentiment d'être passé à côté, un gâchis sans nom, un flop, un bide* ».

« *En tant que représentants de la République, nous ne pouvons tolérer la caricature qui est*

faite de nos mandats électifs. Chaque jour, nous agissons au service de l'intérêt général et de nos habitants (dont nous sommes !) ; chaque jour, nous essayons de faire naître des vocations ; chaque jour, nous encourageons la participation citoyenne. Nos conseils municipaux ne sont pas des remparts entre nous et la cité ; ils sont au contraire des ponts qui permettent de faire vivre la démocratie de proximité ! Nous portons depuis longtemps une volonté commune d'associer toujours davantage celles et ceux qui vivent la ville au quotidien à l'effort collectif ».

« *En ouvrant la porte à un "dégagisme" ciblant à la fois les élus et les acteurs associatifs institutionnels, le discours présidentiel a considérablement fragilisé l'édifice - déjà ébranlé - de notre démocratie locale. Il a également nourri le doute et la suspicion contre celles et ceux qui l'incarnent au quotidien. Nous pensons que cette position néo-populiste est une faute impardonnable, surtout venant du garant suprême de nos institutions ! ».*

A CHENÔVE, nous rendons hommage à Jean-Louis Borloo, et nous avons entendu une forme de mépris dans les propos d'Emmanuel MACRON.

Nous restons néanmoins engagés dans notre volonté de préserver notre ville des fractures sociales futures que sème chaque jour la politique néo-libérale du Président de la République et de son Gouvernement.

Parce que nous vivons à CHENÔVE, parce que nous aimons CHENÔVE, nous souhaitons construire un territoire solidaire, ce qui suppose à la fois plus de justice et moins d'inégalités.

Soyez assurés de la continuité de notre volonté politique.

Patrick AUDARD et Brigitte POPARD
Coprésidents du groupe
des élus socialistes, écologistes,
radicaux et républicains de progrès
03 80 51 56 35

QUOI DE NEUF À LA BIB?

SAMEDIS DES TOUT PETITS



Un samedi par mois, Lison le caneton, la petite mascotte des samedis des tout petits, offre des trésors d'histoires et comptines qui font le bonheur des tout petits mais aussi des grands !

Samedi 28 avril, lors de la première, enfants et parents se sont installés dans un décor "cocooning" pour écouter des histoires pour s'aimer en famille. Tout le monde est reparti ravi !

Une autre séance a déjà eu lieu samedi 26 mai : Lison le caneton invitait les enfants dans son jardin magique où poussent... des histoires !

Prochaines dates à ne pas manquer :
7 juillet, 22 septembre.

CURIOSITÉS SOUS-MARINES

Exposition de photographies



Cet été, partez à la rencontre des incroyables habitants des eaux limpides de la mer Méditerranée grâce à Florian Bernier, technicien audiovisuel à l'Université de Bourgogne, passionné du monde sous-marin.

Plusieurs dizaines de photographies sous-marines réalisées lors de ses plongées au cours des 3 dernières années dévoilent 9 groupes de végétaux et d'animaux vivant près de nos côtes. L'exposition présente également du matériel de plongée.

A découvrir aux heures d'ouverture de la bibliothèque, du 10 juillet au 1^{er} septembre.

SOURIEZ, VOUS ÊTES "JURY"



La Bibliothèque François Mitterrand de Chenôve s'associe au festival de court métrage de Clermont Ferrand en projetant en avant-première une sélection d'une vingtaine d'œuvres primées lors de l'édition 2018 et vous invite à voter pour votre film préféré et participer à l'attribution au niveau national du « Prix du public des médiathèques ».

Nous vous donnons rendez-vous à l'espace François Mitterrand, les vendredis 21 et 28 septembre à 18h30 pour visionner ensemble le programme proposé aux ados et adultes et le mercredi 26 septembre à 10h30 pour le programme enfants.

MAIS QUE S'EST-IL PASSÉ À LA BIBLIOTHÈQUE ?



Pendant toute une semaine, les bibliothécaires – aidés par les services techniques de la ville – ont chamboulé une grande partie des bacs et étagères.

Et pourquoi donc ?

La fréquentation de la bibliothèque augmente régulièrement (+ 12% en une année), les deux espaces multimédia reçoivent de plus en plus de public, les jeux de société mis à disposition sont très utilisés, bref les usages bougent et la bibliothèque se devait d'accompagner avec enthousiasme le mouvement !

Le résultat

Une bédéthèque au rez-de-chaussée, un pôle "Vie pratique", un espace « tout-petits » plus grand et plus agréable, une salle multimédia réaménagée, 2 PCs « gamers » pour les joueurs, et partout des tables de travail disséminées, des étagères plus aérées mettant en valeur les collections... de quoi attendre la réalisation du projet de réhabilitation en cours d'étude dans le cadre du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain.

UN GRAND BRAVO...

...à tous les participants à notre concours de nouvelles sur la thématique du "Peuple du vent" ! Et en particulier aux 3 primés :

1^{er} prix : Evelyne Le Coz,
pour "Charla, fille du Vent"

Un texte fort et juste montrant le clivage entre les anciens et les jeunes chez les tsiganes aujourd'hui.

2^{ème} prix : Violaine Robin,
pour "Poussière d'étoile"

Un beau texte très poétique, presque ésotérique, où il est question d'une enfant "guérisseuse" qui accomplit des miracles au sein de sa communauté.

3^{ème} prix : Fatiha Hamdane,
pour "Peuple du Vent"

Une description des valeurs et des histoires des tsiganes qui font de ce peuple celui du vent, dans un texte plein de poésie

COUP DE CŒUR

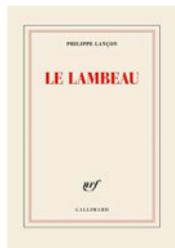


SERENA BANDE DESSINÉE

ANNE-CAROLINE PANDOLFO
& RISJERG

Etats-Unis, Midwest, années 30 : Pemberton, riche exploitant forestier revient avec son épouse, Séréna. Ces deux-là sont liés par l'amour, la violence, et la volonté de soumettre la nature à leur volonté. Exploiter la forêt jusqu'à épuisement, les hommes jusqu'à la mort, la belle et glaciale Séréna ne reculera devant rien pour accomplir son rêve.

Une adaptation remarquable du roman de Ron Rash.



LE LAMBEAU RÉCIT

PHILIPPE LANÇON • Gallimard, 2018

Nous nous souvenons tous de l'endroit où nous étions, le 17 janvier 2015. Philippe Lançon était à Charlie. Relevé en lambeaux, il raconte ici son chemin depuis que « les jambes noires » ont déchiré sa vie et pris celle de ses amis. Ce long cheminement, moral, physique (le lambeau, c'est également le nom de la technique chirurgicale qui lui sera appliquée), nous bouleverse. Un texte remarquable qui accompagne longtemps.

LA BIBLIOTHÈQUE DÉSHERBE SES RAYONS

Le 6 octobre prochain, votre bibliothèque fait de la place dans ses rayons afin d'accueillir de nouveaux ouvrages et vous propose, pour une modique somme, d'acquérir des romans, livres de cuisine, de décoration, revues, bandes dessinées ou encore des ouvrages de jeunesse lors de sa braderie annuelle qui aura lieu sur le mail de 14h00 à 17h00. Pour agrémenter le rendez-vous, l'association « Pirouette Cacahuète » s'associe à cet événement et vous propose des animations lors de sa kermesse traditionnelle « au jardin », moment festif au Mail avec des ateliers, jeux et autres surprises au rendez-vous.

JUILLET

- 3 > 7** • **BONB'HIPHOP**
ESPLANADE DE LA RÉPUBLIQUE • LE CÈDRE
- 6** VENDREDI • **HOMMAGE AUX SINISTRÉS DES BOMBARDEMENTS DES 6 JUILLET ET 11 AOÛT ET DU MITRAILLAGE DU TACOT LE 4 SEPTEMBRE 1944**
18H30 • MONUMENT DES SINISTRÉS
- 7** SAMEDI • **LE SAMEDI DES TOUT PETITS HISTOIRES POUR LES ENFANTS JUSQU'À 4 ANS**
10H30 • LA BIBLIOTHÈQUE
- 5** JEUDI • **CINÉMA EN PLEIN AIR**
22H • ESPLANADE DE LA RÉPUBLIQUE
- 13** VENDREDI • **FEU D'ARTIFICE**
22H30 • RUE DU GÉNÉRAL GIRAUD
- 14** SAMEDI • **FÊTE NATIONALE**
11H15 • MONUMENT AUX MORTS

SEPTEMBRE

- 8** SAMEDI • **ATELIER NUMÉRIQUE : TOUT SAVOIR SUR LE « BON COIN »**
10H • LA BIBLIOTHÈQUE
- 10** LUNDI • **COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE CHENÔVE**
18H30 • MONUMENT AUX MORTS
- 14 > 16** • **LA FÊTE DE LA PRESSÉE**
LE VIEUX BOURG ET LES PRESSOIRS
- 15 > 16** • **JOURNÉES DU PATRIMOINE**
LE CÈDRE
- 19** MERCREDI • **UNE APRÈS-MIDI DANS LES ÉTOILES**
LA BIBLIOTHÈQUE
- 21** VENDREDI • **FÊTE DE LA RÉPUBLIQUE**
17H • ESPLANADE DE LA RÉPUBLIQUE
- 21** VENDREDI • **FESTIVAL DE COURTS MÉTRAGES "CHACUN SON COURT" : PROJECTION PUBLIQUE DU PROGRAMME ADOS/ADULTES N°1**
18H • ESPACE CULTUREL FRANÇOIS MITTERRAND
- 22** SAMEDI • **LA FÊTE DU SPORT**
9H À 18H • PARC URBAIN
- 22** SAMEDI • **LE SAMEDI DES TOUT PETITS HISTOIRES POUR LES ENFANTS JUSQU'À 4 ANS**
10H15 • LA BIBLIOTHÈQUE
- 24** LUNDI • **CONSEIL MUNICIPAL**
19H • HÔTEL DE VILLE • 2^{ÈME} ETAGE

SEPTEMBRE

- 26** MERCREDI • **FESTIVAL DE COURTS MÉTRAGES "CHACUN SON COURT" : PROJECTION PUBLIQUE DU PROGRAMME ENFANTS**
18H • ESPACE CULTUREL FRANÇOIS MITTERRAND
- 28** VENDREDI • **FESTIVAL DE COURTS MÉTRAGES "CHACUN SON COURT" : PROJECTION PUBLIQUE DU PROGRAMME ADOS/ADULTES N°2**
18H • ESPACE CULTUREL FRANÇOIS MITTERRAND

OCTOBRE

- 8 AU 14** • **SEMAINE BLEUE**
SALLE DES FÊTES / LE TREMLIN
- 3** MERCREDI • **DANI ET EMMANUELLE SEIGNER - "LA NUIT NE DURE PAS"**
20H • LE CÈDRE
- 6** SAMEDI • **ATELIER NUMÉRIQUE JEUNESSE : INITIATION À LA PROGRAMMATION AVEC SCRATCH**
10H • LA BIBLIOTHÈQUE
- 6** SAMEDI • **CONTE MUSICAL POUR RÉCITANT ET TROMBONES "TROMBONYNIO"**
17H30 • LE CÈDRE
- 9** MARDI • **SEMAINE DU GOÛT - SPECTACLE "LES DANGERS DU FROMAGE"**
20H • ESCALE CHARCOT
- 10** MERCREDI • **MARIA DOLORES, ELISE ROCHE, "LE CABARET EXTRAORDINAIRE"**
20H • LE CÈDRE
- 12** VENDREDI • **DADJU - G20 TOUR**
20H • LE CÈDRE
- 13** SAMEDI • **PROJECTION DU FILM D'AVENTURES "CAP NUIT"**
10H30 • ESPACE CULTUREL F. MITTERRAND
- 20** SAMEDI • **LE SAMEDI DES TOUT PETITS HISTOIRES POUR LES ENFANTS JUSQU'À 4 ANS**
10H15 • LA BIBLIOTHÈQUE

EXPO

- 9 > 23** OCTOBRE
EXPOSITION PHOTOGRAPHIES DE L'EXPÉDITION "CAP NUIT"
BIBLIOTHÈQUE



© Gilles Rammant

© Ojoz

La vie municipale concerne tout le territoire dans sa diversité sociale, sociologique, architecturale et environnementale. Parce que nous voulons nous adresser à tous les habitants, nous viendrons évoquer avec vous les questions qui vous tiennent à cœur. Votre cadre de vie, l'éducation de vos enfants, vos préoccupations quotidiennes, votre vie culturelle et sportive... aucun sujet de discussion, aucun thème n'est tabou durant ces visites.

Dynamiser, moderniser notre démocratie communale, tel est notre objectif. Pour ce faire, nous voulons favoriser la proximité et le contact direct avec les habitants. C'est pourquoi, en 2018 et 2019, en plus des permanences municipales et des visites, une réunion publique se tiendra au sein de votre quartier afin d'aborder « plus en profondeur » les questions qui concernent votre quotidien et de vous informer sur les projets à venir.

Pour chaque réunion de quartier et visite, vous serez informés par un document dans votre boîte aux lettres et une information sur le site internet.



Dates de juillet à décembre 2018

7 juillet VISITE DE QUARTIER FLEURS - GIRAUD

8 septembre PERMANENCE DE QUARTIER / FERRY - BAZIN - ATELIERS Gymnase Ferry - rue Jules Ferry

15 septembre VISITE DE QUARTIER MAIL - GAMBETTA

22 septembre PERMANENCE DE QUARTIER / FONTAINE DU MAIL - KENNEDY L@ Boussole - 2, rue Olympe de Gouges

29 septembre PERMANENCE DE QUARTIER / GRANDS CRUS - CLOS DU ROY Salle Mesguis - 32, avenue du 14 juillet

6 octobre VISITE DE QUARTIER HERRIOT - CENTRE VILLE

13 octobre PERMANENCE DE QUARTIER / VIEUX BOURG - CHENEVARY Maison du Développement Durable - 5, rue Paul Bert

20 octobre PERMANENCE DE QUARTIER / STADE Maison des Sports -15, rue de Marsannay

27 octobre RÉUNION DE QUARTIER FLEURS - GIRAUD Maison de la petite enfance - 1, rue Général Giraud

3 novembre PERMANENCE DE QUARTIER / FERRY - BAZIN - ATELIERS Gymnase Ferry - rue Jules Ferry

10 novembre PERMANENCE DE QUARTIER / MAIL - GAMBETTA Gymnase Gambetta - 12, rue Lamartine

17 novembre VISITE DE QUARTIER FONTAINE DU MAIL - KENNEDY

24 novembre PERMANENCE DE QUARTIER / GRANDS CRUS - CLOS DU ROY Salle Mesguis - 32, avenue du 14 juillet

1^{er} décembre RÉUNION DE QUARTIER HERRIOT - CENTRE VILLE Salle du Tremplin - 2, place Pierre Meunier

8 décembre PERMANENCE DE QUARTIER / VIEUX BOURG - CHENEVARY Maison du Développement Durable - 5, rue Paul Bert

15 décembre VISITE DE QUARTIER STADE - Maison des Sports -15, rue de Marsannay

ATTENTION

En raison de la journée Métropolitaine, la permanence de quartier FERRY-BAZIN-ATELIERS prévue le 8 septembre n'aura pas lieu.

Certaines dates peuvent être changées en fonction de l'actualité. Le calendrier central du magazine de janvier 2018 a subi des modifications. Nous vous prions de vous référer au contenu du site internet pour suivre mois par mois les rendez-vous avec vos élus : www.ville-chenove.fr

QUARTIER MAIL-GAMBETTA

Samedi 15 septembre 2018
de 10h à 12h

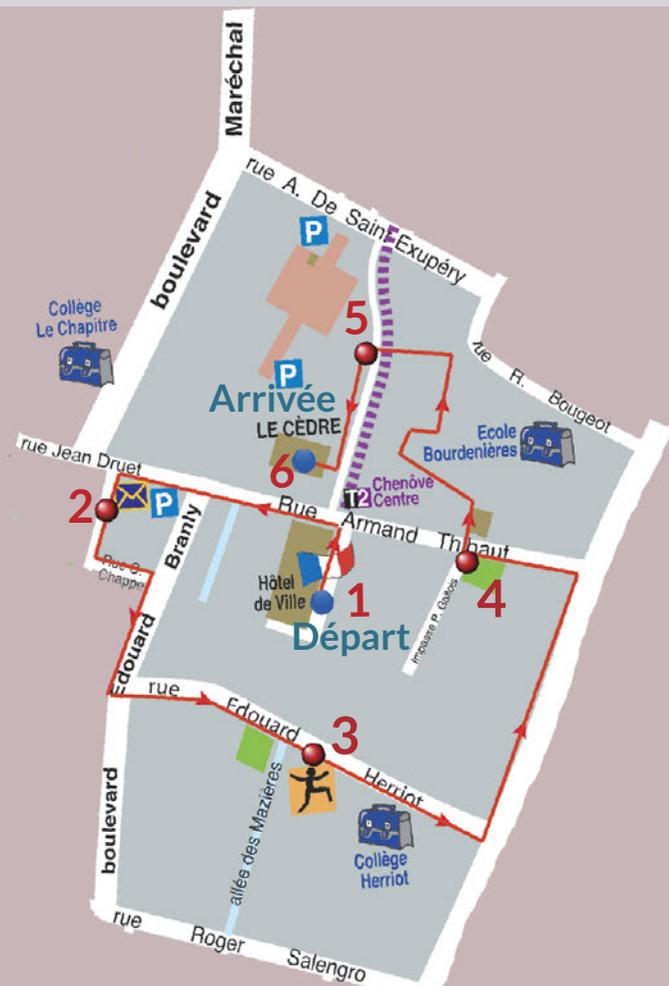
- 1 - 10h : départ Plaine des Pétignys
- 2 - 10h15 : arrêt aire de jeux Gambetta
- 3 - 10h45 : arrêt cours du Général de Gaulle
- 4 - 11h10 : arrêt rue Alexis Piron
- 5 - 11h40 : arrêt place Pierre Semard
- 6 - 12h : arrivée à l@ Boussole



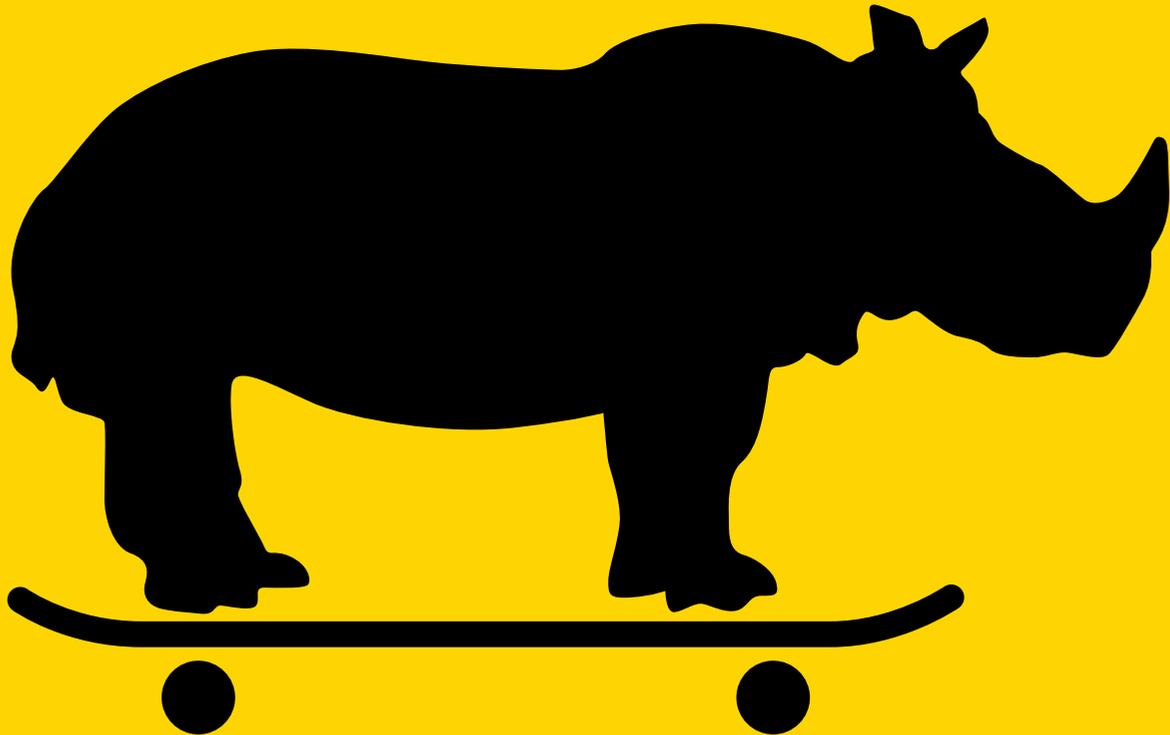
QUARTIER HERRIOT CENTRE VILLE

Samedi 6 octobre 2018
de 10h à 12h

- 1 - 10h : départ du parking Hôtel de Ville
- 2 - 10h10 : arrêt parking de la Poste
- 3 - 10h40 : arrêt parking rue Edouard Herriot
- 4 - 11h10 : arrêt Maison des Aînés
- 5 - 11h40 : arrêt au pied du bâtiment Hélène Boucher
- 6 - 12h : arrivée au Cèdre



ATTENTION



**PIÉTONS, AUTOMOBILISTES, CYCLISTES,
RESPECTEZ LES FEUX DE SIGNALISATION.**

**Un tramway pèse l'équivalent de 30 rhinocéros.
Face à lui, vous ne ferez jamais le poids !**

À proximité d'un tram, Prudence. Vigilance.

DIVIA
Mobilités